



Fraudes aux moyens de paiement : les Français plus vigilants, mais le risque reste élevé

Paris, le 18 juin 2025

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la Banque de France, la Fédération bancaire française (FBF) et l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP) appellent de nouveau les Français à la vigilance face aux tentatives de fraude aux moyens de paiement. Une vaste campagne de sensibilisation est lancée dès ce week-end.

Une vigilance accrue, mais un risque qui perdure

D'après les derniers chiffres publiés par l'OSMP, le montant de la fraude par manipulation (fraude sur les paiements par carte avec authentification forte et virements frauduleux opérés depuis la banque en ligne) a légèrement reculé au 1er semestre 2024 (-2 % en montant par rapport au premier semestre 2023, soit 179 millions d'euros). Des chiffres encourageants, mais la vigilance reste essentielle face aux escroqueries par de faux conseillers ou sites financiers et aux nouvelles menaces liées à l'Intelligence artificielle générative.

Pour mieux comprendre ces évolutions, la FBF publie les résultats de son baromètre réalisé avec Harris Interactive sur les perceptions et comportements des Français en matière de sécurité. Bien que le niveau d'exposition reste élevé, la proportion de Français déclarant avoir été victimes d'une tentative d'arnaque diminue pour la première fois. Cette édition met en lumière des comportements de plus en plus prudents face aux fraudes, particulièrement chez les seniors : 54 % des Français disent avoir déjà été victime d'une tentative d'arnaque aux données bancaires (- 3 pts vs 2024) et 1 personne sur 10 déclare en avoir été effectivement victime. Découvrez les autres chiffres du baromètre en fin de communiqué.

Une nouvelle campagne de prévention avant l'été

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, la Banque de France, la Fédération bancaire française (FBF) et l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP) lancent une nouvelle campagne nationale pour sensibiliser les

Français aux arnaques les plus fréquentes et rappeler les bons réflexes. Elle comprend des spots sur les grandes radios nationales, des annonces dans la presse quotidienne, ainsi qu'une diffusion digitale.

**« Codes, mots de passe et identifiants bancaires :
NE DONNEZ JAMAIS CES DONNÉES »**



Quelques rappels

- **Jamais votre conseiller bancaire ne demandera un code**, un mot de passe ou un identifiant à un client ; il n'en a pas besoin.
- **La Banque de France ne sollicite jamais la communication de coordonnées bancaires**, d'informations personnelles ou la validation/annulation d'une opération bancaire.
- **L'administration fiscale n'adresse jamais de courriels invitant à se rendre sur des formulaires en ligne** pour obtenir un remboursement sans se connecter à l'espace authentifié.
- **La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) n'adresse jamais de SMS pour amende impayée...**

essentiels :

À propos de la Fédération bancaire française :

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle regroupe 326 entreprises bancaires adhérentes dont 116 banques étrangères. Elle est la voix de la profession sur tous les grands enjeux, notamment réglementaires. Implantée à Paris, la FBF dispose également d'un bureau à Bruxelles. Elle est aussi présente sur tout le territoire français à travers un réseau de 101 comités régionaux et départementaux.

À propos de la Banque de France :

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet : www.banque-france.fr

Suivez nous    

À propos de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiements :

Créé en 2016, l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP) est une instance destinée à favoriser l'échange d'informations et la concertation entre toutes les parties (consommateurs, commerçants et entreprises, autorités publiques et administrations, banques et gestionnaires de moyens de paiement) concernées par le bon fonctionnement des moyens de paiement et la lutte contre la fraude. Il a pour mission de suivre les mesures de sécurité adoptées par les acteurs du marché des paiements et leurs clients, d'établir des statistiques de fraude agrégées et d'assurer une veille technologique en matière de moyens de paiement. En savoir plus [ici](#)

Contacts presse :

- **Ministère de l'Économie :**
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
+33 (0)1 53 18 41 20
- **Banque de France :**
presse@banque-france.fr
+33 (0)1 42 92 39 00
- **FBF :**
fbfservicedepresse@fbf.fr
+ 33 (0)6 73 48 80 40 / +33 (0)6 31 06 60 39
- Agence **Entre nous soit dit**
Claire Mathurin : cmathurin@entrenousoitdit.fr // 06 30 10 92 22
Florine Liétin : flietin@entrenousoitdit.fr // 06 95 59 21 62

ANNEXE

Baromètre « Les Français et la cybersécurité - Vague 4 – 2025 » - Toluna Harris Interactive pour la Fédération Bancaire Française

Les données bancaires perçues comme les plus sensibles

En 2025, 91 % des Français considèrent leurs données bancaires comme sensibles (identifiant, mot de passe, RIB, IBAN, numéro de carte bancaire), un chiffre en progression continue depuis 2023. C'est la catégorie de données personnelles jugée la plus sensible, loin devant les données d'identité, de contact ou de localisation.

Parallèlement, les craintes liées aux fraudes restent fortes. 85 % des Français redoutent un piratage de leurs données bancaires et 81 % les arnaques en ligne ou sur les réseaux sociaux. Ces niveaux d'inquiétudes sont stables par rapport à 2024.

L'intelligence artificielle suscite également des perceptions contrastées : 85 % estiment qu'elle pourrait favoriser des escroqueries plus sophistiquées, mais 62 % pensent aussi qu'elle peut contribuer à renforcer les outils de détection et de protection.

Les bonnes pratiques de sécurité s'installent

Les bons réflexes s'installent : 88 % des Français ignorent les appels d'origine inconnue ou inattendus, 77 % utilisent un mot de passe spécifique à leur compte bancaire, et 61 % le changent régulièrement. 7 Français sur 10 activent la double authentification, et 73 % vérifient que les sites Internet qu'ils consultent sont sécurisés.

Cependant, certains comportements à risque perdurent : 39 % des Français préenregistrent leurs identifiants et mots de passe sur le site Internet ou l'application de leur banque et près de 3 Français sur 10 (28 %) enregistrent leurs données bancaires sur des sites marchands.

La connaissance des arnaques progresse

La notoriété des principales escroqueries continue de progresser : près de 9 Français sur 10 savent ce qu'est un hameçonnage, c'est-à-dire lorsqu'un fraudeur se fait passer pour un organisme officiel par mail ou SMS, 88 % des Français connaissent la fraude au faux conseiller bancaire, 84 % la fraude aux sentiments et à l'amitié, 80 % la demande de rançon informatique, et 76 % de la fraude au prêt.

En cas d'arnaque, les réflexes s'améliorent. Un tiers des victimes contacte d'abord sa banque (32 %), 28 % font immédiatement opposition et 18 % déposent plainte, un chiffre en progression de 7 points par rapport à l'année précédente.

FOCUS - Les Français de 60 ans et plus : des cibles conscientes, mais mieux protégées.

Parmi les Français de 60 ans et plus, 44 % déclarent avoir été visés par une tentative d'arnaque aux données bancaires, soit 10 points de moins que la moyenne nationale. Ils sont également moins nombreux à se déclarer avoir effectivement été victimes (9 % vs 11 % pour l'ensemble de la population).

Pourtant, ils se sentent particulièrement exposés : 82 % pensent que leur génération est plus ciblée par les arnaques et 47 % estiment qu'ils savent moins bien se protéger que les jeunes. Leurs comportements témoignent au contraire d'une vigilance renforcée :

- 93 % des plus de 60 ans ignorent souvent les appels suspects (+ 5 points par rapport à la population générale) et 82 % très souvent.
- 81 % utilisent des mots de passe complexes (+ 4 points) et 41 % le font très souvent.
- 79 % consultent souvent les messages de sécurité de leur banque (vs 73 % des Français), et 37 % le font très souvent.
- Seuls 14 % des plus de 60 ans enregistrent souvent leurs données bancaires sur des sites en ligne (vs 28 % des Français).

Lorsqu'ils soupçonnent une sollicitation douteuse, les seniors n'hésitent pas à agir : 81 % des plus de 60 ans contactent leur banque, contre 66 % pour l'ensemble des Français.